

Soutenez l'expression publique de BDS France Montpellier face aux interdictions et procès.

FAITES UN DON : [CLIQUEZ-ICI](#)

En droite ligne de la Campagne internationale contre BDS lancée en 2014 par B. Netanyahu, le CRIF et la LICRA ont déclenché en 2015 à Montpellier une opération d'envergure et dans la durée pour interdire toute expression publique de BDS France Montpellier. Portés par la vague d'intox pilotée par Israël sur le thème antisémitisme = antisémisme ils ont bénéficié du soutien immédiat de la Ville et de la préfecture.(1)

Grâce à l'appui du mouvement social montpelliérain puis de celui des Gilets jaunes la Ville et la Préfecture ont échoué à interdire le stand BDS place de la Comédie. Le mouvement social a ainsi prouvé que la bataille pour le droit d'expression se gagne aussi par les actions sur le terrain.

Alors la municipalité a décidé d'attaquer BDS Montpellier « au portefeuille ». Elle multiplie les PV et contraventions (17 au total). Après avoir payé une première fois le comité a décidé de contester et de faire opposition, d'où la convocation à un premier procès d'un de ses membres le 16 octobre 2019. La Ville a perdu son procès, le militant BDS a été relaxé. Malgré le silence complice des médias locaux, grâce à « Le poing » et au reportage de France 3, le mouvement social et le grand public ont compris que c'était la liberté d'expression de BDS France qui était visée. Et de ce point de vue le choix du

procès comme tribune pour BDS France a atteint sont but.

Mais les frais de procès avec avocat et témoins à la barre coûtent plus du double du prix de la contravention. Deux autres contraventions du même type sont en cours de procédure, nous ferons opposition et il devrait donc y avoir d'autres procès.

La fonctionnement de la « justice est tel que sans avocat il est difficile de gagner. Or nous devons gagner ces procès ! pas seulement pour la tribune qu'ils nous offrent mais parce que le droit d'expression est un droit constitutionnel fondamental et que nous ne pouvons tolérer qu'il soit ainsi bafoué par ceux-là mêmes qui devraient le faire respecter !

**Pour les frais du premier procès
et afin de pouvoir aller aux
prochains procès nous avons besoin
de votre soutien financier ! Aidez-
nous à occuper le terrain !**

Faites un don : [CLIQUEZ ICI](#)

(1) La campagne internationale contre BDS qui frappe l'Europe n'a pas épargné la France. En plus des intimidations et judiciarisation de la répression comme à Montpellier et ailleurs, aujourd'hui le danger se profile également sous la forme d'un [texte en cours de préparation](#) au vote du Parlement qui vise à interdire toute critique de l'État d'Israël .